

Cap d'Ail – Hôtel La Voile Blanche

Notice sur les terrassements

1. Rappel du CONTEXTE GEOLOGIQUE ET GEOTECHNIQUE

De manière schématique, on retrouve à partir de la surface et au niveau du versant faisant l'objet de l'étude :

1. Des remblais, plus ou moins anciens, correspondant notamment à l'aménagement du site par la SNCF pour le passage des voies actuellement déviées, ainsi que des remblais plus récents correspondant à l'aménagement de restanques en contrebas des anciennes voies SNCF.
2. Des éboulis très hétérogènes en masse correspondant à des phénomènes d'effondrement de falaises de calcaires situées en amont de Cap d'Ail.

Ces matériaux sont constitués de blocs rocheux de taille très irrégulière, de taille décimétrique à métrique ou même plurimétrique, localement cimentés (brèche).

3. Le substratum est généralement constitué, dans ce secteur, de formations d'origine volcanique.

Ces matériaux éruptifs caractéristiques de ce secteur de Cap d'Ail possèdent, en général, un faciès de conglomérats à matrice andésitique plus ou moins fracturés et altérés.

Le substratum plonge assez rapidement vers la mer et peut, en outre, être affecté de phénomènes d'érosion beaucoup plus marqués, que ne le laisse supposer la topographie actuelle des lieux.

Une étude de sol a été réalisée avant le dépôt du PC (une étude G2 AVP ou pro uniquement) et que le projet de PC prend en compte cette étude dans sa conception.

2. Terrassement

Suivant le contexte présenté précédemment, il devra donc être conçu une enceinte à forte rigidité et étanche en partie amont de manière à contenir les terrains pendant les terrassements.

Cette enceinte pourra être réalisée par un écran continue en paroi moulée ou un rideau de pieux sécants.

Compte tenu de la forte déclivité du terrain entre le niveau altimétrique amont et aval et de la longueur de la parcelle, les volumes à terrasser seront conséquents.

À ce stade de l'étude, les volumes identifiés sont d'environ 100 000 m³.

Marc GUILBERT, le 10.01.23